

ARRÊTÉ N° 2025 - 21

ABROGATION DE L'ARRÊTÉ N°2025-09 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE AU
DIRECTEUR DE LA FORMATION ET DES ETUDES

La Directrice,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11,
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;
Vu l'arrêté du directeur de l'Institut n°2015-34 du 26 octobre 2015 nommant Franck BIGLIONE en qualité de Directeur de la formation et des études ;
Vu l'arrêté du 2 avril 2025 portant nomination de Madame Alessia LEFÉBURE dans les fonctions de directrice de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence du ministre auprès de la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
Vu la demande de Monsieur Franck BIGLIONE de cessation de ses fonctions en tant que Directeur de la formation et des études du 23 mai 2025 ;

ARRÊTE

Article 1 : L'arrêté 2025-09 est abrogé.

Article 2 : La Secrétaire Générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 2 juin 2025,

Alessia LEFÉBURE,
Directrice,

TRANSMIS AU RECTEUR LE : 03/06/2025

DATE D'AFFICHAGE ET PUBLICATION : 06/06/2025

